

# La CEDEAO adopte des sanctions « très dures » contre le Mali, la junte annonce des actions réciproques



C'est une sorte de bras de fer qui se dessine entre la junte au pouvoir au Mali, et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

A l'issue d'un sommet extraordinaire tenu ce dimanche 09 janvier à Accra au Ghana, les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO ont adopté ce dimanche 09 janvier à Accra au Ghana, des sanctions qualifiées de « très dures » sanctions envers la junte au Mali pour un retour rapide à l'ordre constitutionnel.

Il s'agit d'une vive réaction de la CEDEAO face au projet de la junte de continuer à diriger le pays jusqu'à cinq années supplémentaires et au manquement de la part des colonels à l'engagement d'organiser le 27 février prochain des élections présidentielle et législatives qui auraient ramené des civils à la tête du pays.

Au rang des sanctions économiques et financières annoncées, le gel des avoirs maliens au sein de la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la rupture des aides financières, la fermeture des frontières entre le Mali et les

États membres de l'organisation, la suspension des transactions avec Bamako, à l'exception des produits médicaux et de première nécessité, les produits pétroliers et l'électricité, le gel des actifs et des avoirs de la République du Mali dans toutes les banques centrales des pays membres de la CEDEAO, le gel des avoirs du gouvernement et des entreprises d'États maliens dans toutes les banques commerciales de la CEDEAO.

L'institution sous régionale a en outre décidé du retrait des ambassadeurs de tous les pays membres au Mali, et de l'activation immédiate de la force en attente de l'organisation, compte tenu de « *l'impact potentiellement déstabilisateur de la transition malienne sur la région* ».

Ces différentes sanctions ont été condamnées par la junte au pouvoir au Mali (dirigée par le colonel Assimi Goïta) qui annonçant en retour des actions réciproques.

Les autorités maliennes ont condamné « énergétiquement » ces sanctions jugées « illégales » et accusé les membres de la CEDEAO d'être « instrumentalisés » par des « puissances extra-régionales ».

Selon un communiqué lu à la télévision nationale par le porte-parole de la junte Abdoulaye Idrissa Maïga, le gouvernement malien de transition a promis à son tour de fermer ses frontières aériennes et terrestres avec les pays membres de la CEDEAO, et de rappeler ses ambassadeurs. Les dirigeants actuels du Mali ont par ailleurs annoncé leur possibilité de reconsidérer l'adhésion du pays à la CEDEAO et à l'UEMOA.

Il faut rappeler que la CEDEAO avait déjà imposé un gel de leurs avoirs financiers et une interdiction de voyager à 150 personnalités qui selon elle, sont coupables de faire obstruction aux élections. En août 2020, l'organisation sous régionale avait suspendu le Mali de tous ses organes de

décision, une suspension toujours en vigueur. Elle avait également fermé toutes les frontières terrestres et aériennes, et instauré un embargo sur les échanges financiers et commerciaux, à l'exception des produits de première nécessité.

**La Rédaction**